

LE TORPILLEUR

Organe des Revendications sociales

BUREAUX : Cours de la Liberté, 70

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Administrateur : J. BIENVENU

ABONNEMENTS

Lyon et Département, six mois..... 6 fr.
un an..... 12 fr.

RÉDACTEUR EN CHEF

F. ORDINAIRE, ancien Député

Adresser les Correspondances : cours de la Liberté, 70, Lyon

ANNONCES

A l'Agence FOURNIER, rue Confort, 14
LYON

AVIS

Il nous revient que plusieurs de nos abonnés n'ont pas reçu le dernier numéro de notre journal, régulièrement envoyé.

Il nous suffit de signaler à l'administration des postes ce fait regrettable pour qu'il ne se renouvelle pas.

La Débâcle du Parlementarisme

Le ministère Freycinet s'est vu renverser sur une question absurde : un crédit pour les sous-préfets.

Poser le principe de la suppression de ces inutiles fonctionnaires, c'était bien. Rédiger des lois organiques pour pourvoir à leur remplacement était mieux. La majorité de coalition qui ne voulait que culbuter le cabinet a préféré brutalement serrer les cordons de la bourse, sans s'inquiéter de ce que deviendraient les sous-préfets mis à pied du jour au lendemain, et suspendre des fonctions qui demandent d'autres titulaires : mauvaise besogne.

Le Franc-Comtois Grévy s'est empressé de rallier son état-major dispersé, et sauf deux officiers perdus dans la bataille, il a renvoyé les mêmes hommes devant les Chambres.

La politique allait-elle, par suite de la retraite de M. de Freycinet, prendre une orientation nouvelle? Il n'en est rien, et la souris blanche continue à frétiller dans les sous-sols de la présidence du Conseil et du ministère des affaires étrangères.

M. Goblet s'est présenté bravement devant le Parlement, où il a lu une déclaration très habile, dans ce sens qu'elle a trouvé le moyen de ne rien dire avec une abondance de phrases et de mots vraiment extraordinaire.

C'est un programme de fumiste dans lequel on trouve une perle que je m'empresse de mettre sous les yeux de nos lecteurs : « Nous ne faisons pas de promesses; mais nous sommes prêts à les tenir toutes. »

C'est merveilleux! M. Goblet, qui en fait des tours, me fait l'effet de ce monsieur qui vous refuse cent sous pour aller déjeuner, mais qui vous fait espérer un souper idéal avec des truffes en serviette et une bouteille de la veuve Cliquot. Après ce vague engagement il disparaît et vous serez, le soir, obligé d'acheter des pommes de terre frites pour apaiser votre faim.

Les députés ont accepté froidement cette plaisanterie, et, s'ils ne se sont pas fâchés, c'est qu'ils avaient à se faire pardonner, par leurs électeurs, le ren-

versement du ministère au moment le plus critique de l'année pour les affaires publiques et privées.

Mais ce sont gens rancuniers comme des prêtres, et nous ne doutons pas qu'après « la trêve des confiseurs » ils ne fassent payer cher au nouveau président du Conseil sa déclaration de vau-devilliste en goguette.

Quant à nous, nous sommes écœurés du spectacle que nous donne le parlementarisme, ce régime qui ne convient qu'aux monarchies constitutionnelles, où la corruption des hommes est élevée à l'état d'institution.

On renversera prochainement M. Goblet; nous n'en avons cure; mais nous nous demandons ce qu'on gagnera à une nouvelle crise ministérielle. Absolument rien, le parlementarisme fleurira de plus belle. Il n'y aura que des hommes changés, et les réformes continueront à sommeiller dans les serviettes des députés et dans les cartons des bureaux de l'administration.

Pendant que nous donnons le triste spectacle de nos divisions, des intrigues inséparables du régime parlementaire et que nos députés se chamaillent au sujet de sous-préfets d'une Charente plus ou moins inférieure et d'autres départements, M. de Moltke évoque, au Reichstag, le spectre de la France, et fait augmenter l'effectif de l'armée allemande.

Ah! messieurs les parlementaires, messieurs les braconniers de portefeuille, regardez du côté des Vosges et inspirez-vous des souvenirs des conventionnels qui, tout en organisant la France à l'intérieur, la défendaient passionnément contre l'étranger.

Ce n'étaient pas des parlementaires, ces mâles de la Révolution, et, au milieu de la débâcle dont vous avez donné le signal par le renversement du précédent cabinet, songez au discours de M. de Moltke; faites trêve à vos mesquines querelles personnelles et saluez la statue de la Patrie que vous aurez peut-être, dans un avenir prochain, à défendre et à sauver.

F. ORDINAIRE.

LE TEMPS DES CRISES

Air : Le Temps des Cerises.

*Vous regretterez le beau temps des crises,
Quand, pauvres sans pain et riches gavés,
Nous serons aux prises,
Les drapeaux de Mars flotteront aux brises,
Les drapeaux vermeils sur qui vous bavez,
Vous regretterez le beau temps des crises,
Quand viendra le Peuple en haut des pavés.*

*Quand vous pleurerez le beau temps des crises,
Le vil renégat et l'accapareur
En verront de grises,
Les politiciens auront des surprises;
Les Judas, au ventre auront la terreur.
Quand vous pleurerez le beau temps des crises,
Grondera partout la Rue en fureur.*

*Profitez-en bien du beau temps des crises,
Où le peuple jeûne et passe, en rêvant
Aux terres promises.
Quand donc viendras-tu fondre les banquises,
O grand soleil rouge, ô soleil levant?
Profitez-en bien, du beau temps des crises,
Où le peuple veille et s'en va rêvant.*

JULES JOUY.

BRUMAIRE

Nous avons vu, ce matin, affiché dans un grand café de Lyon, un placard ainsi rédigé :

ICI ON REÇOIT DES SIGNATURES
pour un album patriotique
qui sera présenté au
Général BOULANGER

A cette affiche était jointe une liste pour les signatures avec l'entête suivante :

« A vous, qui, Citoyen, Général ou Ministre, trouverez toujours la France prête à vous suivre, pour le salut, le droit et la prospérité du pays;
« A vous nos vœux, nos félicitations et nos espérances. »

Nous comptons que le général Boulanger est, dans cette circonstance, la victime d'ennemis qui ont organisé ce plébiscite clandestin.

Nous ne lui faisons pas l'injure de penser qu'il cherche une dictature militaire au milieu du bourbier parlementaire dans lequel nous pataugeons, en ramassant des adhésions pour un nouveau Brumaire.

Mais il faut que notre jeune ministre de la guerre se hâte de désavouer la campagne faite, avec l'appui de son nom, par l'industriel qui dirige la publication intitulée : *La Galerie des Hommes illustres de la France*.

Il se nomme, je crois, Cozzi.

Nous ne voulons plus des Bonaparte au petit pied qui fassent des 18 brumaire ou des 2 décembre, et le général Boulanger est assez intelligent et trop patriote pour ne pas comprendre que de pareils rôles ne se jouent pas trois fois.

Napoléon 1^{er} est mort à Sainte-Hélène; Napoléon III, dans la pourriture et la lâcheté. Leur imitateur risquerait fort d'être fusillé, le dos appuyé à la colonne Vendôme, par les bataillons scolaires, espoir de la République et de la Patrie.

LES RENÉGATS

Le bruit soulevé par l'exécution de Tolain n'est pas apaisé encore; mais huit jours écoulés donnent la distance

nécessaire pour apprécier avec plus de calme.

Du côté socialiste, on s'est rappelé l'écœurante série des lâcheurs et des traîtres. Du côté des transfuges, on s'est resserré les uns contre les autres, chacun prévoyant pour lui-même une fâcheuse aventure.

Quelques-uns ont peut-être interrogé leur conscience... Sa voix complaisante a répliqué par des excuses ou des prétextes. La candeur des renégats est plus grande qu'on ne suppose.

J'ai autrefois connu Tolain; non pas de façon intime, mais seulement comme un auditeur de réunion publique connaît l'orateur qui l'instruit. Il n'était point doué de l'éloquence passionnée qui entraîne; il parlait un peu sèchement et d'un ton qui résonnait faux; mais ses arguments étaient clairs.

La doctrine qu'il professait était le mutualisme proudhonien, non moins subversif sous l'Empire que l'est le collectivisme sous la République. Il avait, pour rivaux de tribune, Millièrre, Lefrançais, Briosne et quelques autres.

Lefrançais fut membre de la Commune et proscrit; Briosne est mort de phthisie pulmonaire; Millièrre, fusillé par les soldats de Versailles, a inscrit dans l'histoire populaire un incident héroïque et un admirable cri.

M. Tolain, député de Paris, comme Millièrre, est devenu sénateur.

Parmi les renégats de notre époque, il est, sans nul conteste, le plus méprisé par la foule. Est-il le plus méprisable?

Il y a, au Palais-Bourbon, un individu, nommé Germain Casse, qui, parmi les étudiants du quartier latin et dans les groupes de la Libre-Pensée, jouait, même rôle, faisait même besogne que, à Belleville, l'ouvrier ciseleur.

Il y a, dans la presse, des écrivains qui furent condamnés à la prison et ignominieusement diffamés pour avoir été révolutionnaires, et qui sont aujourd'hui les laquais de leurs diffamateurs et emprisonneurs de jadis.

La Chambre des députés est présidée par le renégat Floquet.

La présidence de la République est occupée par un homme qui, autrefois, combattit l'institution même de la présidence!

Eh bien! tous ces gens-là se considèrent naïvement comme l'élite de la patrie; ce qu'ils doivent à leurs trahisons successives, ils l'attribuent, n'en doutez pas, à leur propre mérite.

Et, avec une bonne foi relative, ils

en viennent à dénoncer, comme des malfaiteurs publics, les anciens compagnons de lutte qui continuent de marcher dans la voie loyale.

Ils ont, pour eux, cette sorte de mépris que ressent le filou pour sa dupe ; ils éprouvent la haine furieuse de l'assassin contre la victime.

Aux revendications qu'autrefois ils présentaient, ils répondent aujourd'hui par la menace. Ils tirent rageusement sur le drapeau qu'ils désertent.

Ces ex-solliciteurs de mandats populaires, ces anciens affamés des applaudissements de la masse affichent un dédain orgueilleux pour la popularité. Après l'avoir servilement proclamée reine, il l'appellent gueuse.

Oh ! ce n'est pas d'un seul bond que le traître change de camp. Il y a des étapes. La première est qualifiée d'habileté. On fait des alliances diplomatiques, que l'on consolide par des concessions de seconde importance.

Clémenceau, qui fut l'ennemi parlementaire de Gambetta, tend la main à Jules Ferry, puis donne le bras à Freycinet. Prochainement peut-être ce sera lui qui se chargera de bâillonner les socialistes !

Aussi les exécutions comme celle du Tivoli-Vaux-Hall sont-elles à la fois des coups de revanche et des actes de bonne politique.

Elles démontrent que le peuple est désormais conscient. Elles cassent les reins aux trafiquants de popularité.

Albert GOULLE.

UN NOUVEAU JOURNAL

Nous sommes heureux d'avoir à souhaiter la bienvenue aux tirailleurs de l'*Avant-Garde*, organe radical placé sous la haute direction de MM. Fichet, conseiller municipal, et Symian député de Saône-et-Loire, et qui paraîtra le 15 janvier prochain.

Ce journal, qui combattra pour les idées démocratiques, a trouvé facilement un capital important, au moyen de parts de cinq mille francs, parmi les membres de l'Alliance républicaine désireux d'envoyer M. Fichet siéger au Palais-Bourbon.

Nous faisons les vœux les plus ardents pour la réussite de notre confrère, qui nous secondera dans la lutte que nous avons entreprise pour soutenir la politique de l'Extrême-Gauche et saper les abus sociaux.

Rien ne manquera à notre bonheur lorsque nous verrons enfin partir M. Fichet pour Paris avec l'écharpe de représentant du peuple en sautoir.

Nous avons d'autant plus cet espoir que, si le *Républicain du Rhône* n'a pas enrichi ses

actionnaires, il a du moins fait la fortune politique de M. Ballue.

Pourquoi notre vaillant conseiller municipal n'aurait-il pas la même réussite avec l'*Avant-Garde* ?

Nous nous efforcerons grâce au *Torpilleur*, qui va également, dans un avenir très prochain, devenir journal quotidien à un sou, de contribuer à ce succès électoral.

Le passé de M. Fichet nous garantit son avenir.

Au moment de livrer ces lignes à l'impression, nous apprenons la création d'un autre journal, sous les auspices du Comité central.

Plus il y a de flambeaux allumés, plus la lumière est éclatante !

Sincères félicitations.

F. O.

QUESTION SOCIALE

La Justice

Si la justice existait toujours dans les rapports sociaux, personne n'aurait à se plaindre. Ce mot résume tout ce qui est bien. Avoir la renommée d'être juste doit être la plus grande ambition de l'honnête homme.

Dire à des citoyens d'apprendre le métier de rendre la justice est une aberration de la raison. La justice ne s'engrèment pas plus que le génie ; mais on la trouve plus facilement dans la conscience de chacun, que celui-ci dans les imaginations.

L'homme intègre qui a le sentiment du bien dans son cœur ne fera jamais le métier de justicier : cela ne peut pas être le fait d'une belle âme. Donc rendre la justice ne doit pas être un métier, mais un devoir.

La justice ne revêt aucune forme, car ce qui est juste c'est la perfection de la vertu ; le sentiment du beau ne peut rien trouver de supérieur. Bâtir un monument pour rendre la justice ou adorer Dieu, c'est en rapetisser la grandeur. On ne va jamais au Palais-de-Justice sans penser à la prison : l'un fait le pendant de l'autre, et le penseur ne peut être à l'église sans songer à l'inquisition et aux innombrables victimes de toutes les sectes religieuses.

Ces deux organisations subiront le sort de toutes les erreurs : elles disparaîtront, la science les étouffe.

Ceux qui se disent les ministres de la justice l'ont livrée aux enchères. Comme la prostituée, on ne peut l'obtenir qu'avec de l'argent, et, comme elle aussi, elle laisse toujours des regrets. Non, ce n'est point là cette bonne et franche justice. Celle que l'on l'on rend aujourd'hui n'est que la caricature de celle qui est au fond de toutes les consciences. La voix de cette dernière gronde sourdement à l'oreille de tous ces faux serviteurs ; elle est im-

mortelle celle-là, elle a pour base et pour séjour les droits de l'humanité.

La société française ne veut plus être bernée par des mots ; elle ne veut plus passer par ces chemins couverts, tapissés de mensonges et d'abus ; elle veut le grand jour, elle veut la justice égale pour tous.

Osons donc le proclamer et déclarons que tout ce qui régit les rapports sociaux est à refaire, et, comme on s'adresse toujours à la justice pour redresser les torts, il faut d'abord que celle-ci n'en ait pas. Qui oserait affirmer que son organisation n'est pas une pépinière de contradictions au milieu desquelles sont les plus grands vices de la société, à cause des situations qu'elle engendre ?

Cette prétendue justice que nous subissons est aussi bien un épouvantail pour celui qui cherche sa protection que pour celui qui cherche à lui échapper. L'honnête homme n'ose plus pénétrer dans son temple, crainte d'une catastrophe.

Pour entretenir l'esprit de notre magistrature et faire faire de l'exercice à nos avocats, il faut naturellement des procès, .. beaucoup de procès, toujours des procès ; on les allonge, on les prolonge, ... on les rend parfois interminables, — souvent interminables !

Et puis comme passe-temps on a la clientèle des petits voleurs... Quant aux grands?... et une foule de délits plus ou moins graves. Ah ! sans les voleurs, que feraient nos magistrats et nos avocats ? C'est de l'ouvrage sur la planche, et avec eux les premiers protégés constamment la société, et les seconds font leur apprentissage d'éloquence.

Admirez la beauté du principe ! Deux têtes dans le même bonnet. L'une, celle du juge, déclare que l'accusé est tout ce qu'il y a de plus scélérat ; l'autre, celle de l'avocat, répond avec feu que c'est une erreur, que son client est tout au plus capable d'inconséquence ; que, du reste, le fait qu'on lui reproche est une simple bagatelle et adjure le jury ou la Cour d'acquitter l'accusé.

Comme il y en a un des deux qui ment (ils sont trop intelligents tous les deux pour ne pas le savoir), si c'est le juge, avouez que traiter de scélérat un innocent est jouer un rôle bien ignoble ; si c'est l'avocat, vouloir rendre à la société un brigand, c'est prendre la responsabilité du forfait que va de nouveau commettre ce bandit.

Mais ce vaurien est un peu leur connaissance ; ils l'ont déjà condamné et défendu vingt fois. Grâce à lui, l'un a prouvé son utilité et l'autre a appris à faire des discours ; quant à la sécurité de la société, c'est le moindre de leurs soucis.

A suivre.

R. J.

Cadeaux de Princes

Nous avons les jeux de princes. C'est Andrieux (pas celui du Palais-Bourbon, un autre) qui nous apprend ce que c'est :

« On respecte un moulin, on vole une province. »

Nous avons maintenant les cadeaux de princes. Ces cadeaux varient suivant le peuple et la latitude. Les Russes donnent des fourrures de renard bleu ; c'est, paraît-il, un adoucissant énergétique ; à son contact, les ennemis vous laissent sortir du mauvais pas où vous vous étiez fourré. Du moins, c'est Voltaire qui le dit. Les Anglais ne donnent rien, mais ils vendent de la canelle, du fil d'Ecosse, des aiguilles de Birmingham et des bonnets de nuit ; leurs souverains sont épiciers. Les Français envoient des vases de Sèvres : c'est joli, précieux et utile. Le padischah donne des chevaux et le roi d'Espagne des poux. En fait d'animaux domestiques, je préfère ceux du sultan à ceux de Sa Majesté catholique.

Mais j'oublie les Prussiens.

Les Prussiens font aussi des cadeaux à leurs partenaires, après le jeu. Ce sont de grands joueurs, les riverains de la Sprée. J'ignore s'ils respectent les moulins, comme Frédéric, mais ils prennent les provinces aussi bien que lui. Sous ce rapport, on peut dire que les Prussiens ils sont les premiers bar-dout.

Dernièrement, ils ont joué avec le sultan de Zanzibar. Ils ont incendié les trois à quatre mille huttes qui formaient la capitale de ce pauvre roitelet, mis en marmelade douze à quinze cents nègres, puis Guillaume et Sadi-Bargasch ont fini la partie en s'embrassant. Ils en sont maintenant aux cadeaux.

Qu'est-ce que les Prussiens peuvent bien offrir ?

Ils ont longtemps donné des pendules. Mais il n'y en a plus : la dernière a été offerte à la fille de Philippe VII. Seulement il y a des canons, la Prusse est une caserne. On a donc envoyé des canons à Sidi-Bargasch. Reste à savoir quels canons.

Si ce sont de vrais canons, ayant une âme bien trempée, comme celle des héros, une lumière pour y voir clair et une culasse qui ne le soit pas trop, alors je plains les naturels de Zanzibar.

Ce potenticule de Sadi-Bargasch n'en est pas à ignorer comment les rois d'Europe traitent leurs sujets. Au moindre caprice, ils se cherchent une querelle d'Allemand et font égorger leurs soldats par millions. Et si quelqu'un s'avise de murmurer, on a des canons qui parlent plus haut que les mécontents.

Or, Sadi-Bargasch n'est pas sans mécontenter quelquefois ses enfants (lisez ses sujets). Il ne les fait pas tuer,

TROP D'AMOUR

Georges s'en alla préoccupé, cherchant à tuer la passion naissante avec les raisonnements du docteur.

Il avait reçu sur la tête une douche glacée appliquée par une main savante.

VI

La famille Dortil habitait au second étage, dans une maison située sur le quai du Nord, en face du débarcadère des bateaux à vapeur qui font le service entre Chalon et Lyon.

L'appartement se composait d'un salon et de deux chambres à coucher dont les fenê-

tres s'ouvraient sur la Saône : l'une pour la mère et l'autre pour la fille.

Une salle à manger et une cuisine donnaient sur une cour intérieure.

Du salon on pouvait voir le mouvement du quai encombré de marinières et de portefaix portant des ballots sur les bateaux amarrés au bas-port.

Par-dessus les maisons basses de Saint-Laurent, sur l'autre rive, on apercevait les prairies de la Bresse, dont les villages gris se détachaient comme des croûtons sur un vaste plat d'épinards.

Ce salon était encombré de meubles anciens, disparates, provenant des différentes habitations du défunt à la campagne. Aux murs pendaient des portraits d'ancêtres, les uns baillis de leur village, les autres magistrats poudrés à frimas. Sur de grandes toiles apparaissaient des femmes vêtues de robes à ramages, boursoufflées par les paniers du temps de Louis XV.

On se sentait chez des gens fiers d'une origine quasi-aristocratique et qui exhibaient, avec orgueil, la lignée familiale pour se distinguer des boutiquiers et des paysans parvenus depuis la Révolution française.

Les chambres étaient modestement pourvues de chaises et de fauteuils recouverts de velour rouge, comme sous le règne bourgeois de Louis-Philippe. Les pendules sur les cheminées et quelques consoles carrées, à dorure, rappelaient aussi les modes du premier empire.

Un ameublement appartenant à tous les régimes.

A l'heure où nous pénétrons dans cet appartement, au moment où Georges rentrait chez lui préoccupé des révélations du docteur, la table était mise dans la salle à manger, en vieux chêne sculpté.

Quatre couverts étaient posés sur une nappe éblouissante de blancheur, au-dessus de laquelle une suspension de bronze, descendant du plafond par une lourde chaîne, laissait tomber une lumière nette et crue.

Les convives, M^{me} Dormil, ses deux filles, Jeanne et Geneviève avec son mari Laurent Larcher, prirent place silencieusement le potage bouillant que venait d'apporter Clémence, la vieille servante de la famille.

Une sorte de gêne présidait à ce repas.

M^{me} Dormil, sanglée dans une robe de lainage noire, sous laquelle on devinait le

cilice du tiers-ordre, serrait ses lèvres minces et pâles, cherchant évidemment à engager une conversation difficile. Jeanne paraissait être bien loin de là, peut-être devant la marche de gaufres du quai Sud ? Quant à Larcher, il était sombre comme un homme d'affaires qui cherche, sans pouvoir la trouver, la solution d'un procès difficile. Geneviève, impassible, s'occupait à donner des plis gracieux aux dentelles noires qui agrémentaient son corsage, et semblait indifférente à tout ce qui n'intéressait pas l'élégance sévère de son costume de demi-deuil.

Enfin la mère, repoussant son assiette à potage, interpella brusquement son gendre, le regardant avec ses grands yeux dont le blanc était légèrement teinté de jaune.

— Et cette liquidation, où en est-elle ?

— Les comptes sont très embrouillés, et j'avance très difficilement... Garcin fournit des notes de Banque qui compromettent la succession de votre mari... Il a tous les bénéfices et ne nous laissera que les pertes.

— Il faudrait pourtant, répliqua M^{me} Dormil ; en finir au plus tôt. On me demande Jeanne en mariage... un très bon parti... et

mais il les vend. Eh bien ! plaignez-vous, maintenant, j'ai des canons pour vous répondre.

Mais si ce sont des canons du temps d'Albert-l'Ours, des canons tirés d'un musée où ils gênaient, alors je plains Sadi-Bargasch. Ce royal artilleur pourrait bien être la première victime de ses engins de guerre. Il est à craindre que ses canons ne fassent comme cette pièce modèle de Mastou, qui tua d'un seul coup 374 hommes... en éclatant.

Alors ce serait bien fait. Ça apprendrait à cette peau noire à jouer avec les princes de l'Europe, à recevoir des cadeaux des Prussiens et à oublier son latin de collège :

Timeo Danaos et dona ferentes.

Mais j'y pense. Si Guillaume allait se fâcher et me provoquer en duel, avec Sadi-Bargasch pour second ? C'est qu'il est encore solide le vieux ! Être embroché par l'un et mangé par l'autre, ce n'est pas pour faire mon bonheur.

Je préfère rester :

TRISTAN.

Le *Torpilleur* a publié jadis le portrait de François. L'auteur de cette esquisse s'était efforcé d'être juste, il y a réussi ; il n'en veut pour preuve que les canons à dormir debout que raconte le sujet sur le peintre.

Que voulez-vous ? Certains hommes détestent qu'on leur mette une glace devant le visage. La grenouille qui se fait bœuf n'aime pas à se voir réduite à ses proportions. Le pontife rouge voudrait faire oublier l'ancien bon dieusard. Par malheur, il est des gens qui se souviennent et n'hésitent pas un instant à arracher les faux-nez de ceux qui, ayant tant à se faire pardonner, se posent en redresseurs de torts et en excommunicateurs.

Car il excommunique, le beau François ; il n'y va pas de main morte. Feu Pie IX et Léon XIII ne sont que de la Saint-Jean.

Tous ceux qui ne répondent pas *Amen* aux élucubrations de ce SAGE sont de faux frères qui se servent de l'argent des bonapartistes pour le combattre.

Qui l'eût cru ? Les bonapartistes se liguent avec des républicains pour terrasser cet archange Michel de la politique ! C'est terrible.

Mais que les bons se rassurent et que les méchants tremblent. Lucifer (Lucifer c'est nous) ne jouira pas longtemps de son triomphe ; la torpille lancée sur la frégate de François n'a fait que l'entamer légèrement ; celui-ci forge une arme nouvelle auprès de laquelle la mélinite est un enfantillage ; si nous en sortons vivant, nous aurons de la chance.

C'est l'*Avant-Garde*, montée à cinq mille francs la part, qui commencera le branle. Ne se sentant pas de force, il s'adjoint pour le commandement un amiral de la Seine, amiral d'eau douce, comme on voit. François se bornera à être pilote, comme il s'est borné à donner des conseils en fait d'argent pour la constitution de l'*Avant-Garde*, car c'est à cela qu'en homme pratique il se borne en tout.

Nous lui conseillons, en ami, de s'adjointre dans ce combat J.-B.-A., qui lui apprendra l'art de faire la campagne des mille Garibaldiens de Sicile, de derrière la boutique de perruquier qu'il exploitait à Aix.

Quant aux canons dont sera armé le jour-

nal l'*Avant-Garde*, car nos lecteurs ont déjà deviné qu'il ne s'agissait que d'un canard, nous sommes tranquille, les canons servis par François n'ayant jamais fait grand mal à personne.

BERTAL.

L'EMPRUNT

Nous ne sommes pas souvent d'accord avec l'administration municipale et avec M. Gaillon.

Mais, comme nous ne faisons pas de l'opposition systématique et que nous sommes de bonne foi, nous nous rangeons du côté du maire, lorsqu'il réclame un emprunt de vingt millions pour notre cité.

Si nous avons un reproche à lui adresser, c'est de ne pas demander le double de cette somme.

Les villes doivent suivre le même exemple, et l'emprunt, qui pour les particuliers est la ruine, est une source de richesse pour les collectivités, lorsqu'elles s'efforcent de faire produire l'intérêt de l'argent dépensé pour l'amélioration des conditions de travail.

Faites l'emprunt, Monsieur le Maire, et vous aurez mérité tous les remerciements des ouvriers malheureux de la cité lyonnaise.

En effet, les travaux à exécuter à Lyon sont considérables. Le troisième arrondissement, notamment, manque de pavés, et les passants pataugent dans la boue, rue Chapponnay, rue de la Part-Dieu, etc...

On parle beaucoup des intérêts à payer et des suppléments d'impôts, sans penser à l'accroissement des revenus et à l'élévation du niveau moral, par les écoles à construire.

Empruntons pour augmenter la fortune publique.

Les négociants qui sont devancés par l'outillage perfectionné de leurs adversaires n'ont pas d'autre moyen de leur résister que d'emprunter pour se mettre à leur niveau.

CHANTAGE !

Brûlons du sucre.

Nous sommes obligés, à notre grand regret, de parler d'une certaine presse qui fait cyniquement du chantage.

Eh quoi ! Les journaux, qui ne doivent être que les éducateurs du peuple et signaler les abus afin de les faire disparaître, deviennent entre les mains de certains hommes des armes avec lesquelles ils demandent à leurs concitoyens la bourse ou la vie !

Il n'est bruit, dans Lyon, que d'un article de chantage publié contre une importante maison de commerce de notre ville.

Les administrateurs de cette maison, pris à la gorge, se sont exécutés, et, moyennant trois mille francs et un traité avantageux d'annonces, ils ont obtenu des rétractations et la paix.

C'est honteux.

Heureusement de pareilles pratiques sont rares dans le monde du journalisme, nous le disons hautement à l'honneur de la presse.

Pour éviter la confusion avec ces feuilles ignobles, il convient de signaler ces actes de banditisme au mépris public.

Théâtres

M. Boudouresque a terminé jeudi, dans *Robert*, la série de ses représentations. Comme aux précédentes soirées, le public est venu en masse et n'a pas marchandé ses applaudissements. L'artiste a le droit d'être fier du succès qu'il a remporté chez nous ; on dit qu'il reviendra avant la clôture et qu'il se fera entendre dans *Méphis-tophélès*. Je souhaite que ce soit vrai.

Je ne sais ce que la direction payait à M. Boudouresque ; quelques-uns disent 1,200 francs par soirée. Ce chiffre ou un autre, évidemment le cachet était élevé, mais pas assez toutefois pour que M. Campocasso n'ait encore trouvé bon profit ; ce qui prouve une fois de plus que, tous comptes faits, les vrais artistes sont bien moins chers que les médiocres et les mauvais.

En arrivant dans un moment difficile, M. Boudouresque a encore rendu un bien autre service à M. Campocasso, car il a réussi à lui faire accorder une trêve de quelque temps. Jamais étoile ne vint plus à propos soutenir un théâtre en détresse et peut-être sauver une direction. Et en effet, tout au plaisir d'entendre un artiste aussi complet, même les plus décidés oublièrent un peu les nombreux et trop justes sujets de réclamations. Maintenant ce sera autre chose, et certainement on va réclamer plus vivement que jamais, rien n'ayant été fait pour donner satisfaction. J'espère bien qu'il sera fait le nécessaire pour éviter le retour des soirées orageuses du commencement.

D'ailleurs, M. Campocasso semble avoir compris qu'il ne peut plus reculer, car il est question de l'engagement de M. Pitois (?), ténor léger et de celui de M. Olive, basse chantante de grand opéra. On saura bientôt à quoi s'en tenir, et on verra définitivement si la direction entend sortir du genre Bosc et Grandville.

Dire que la représentation du *Prophète* a été mauvaise serait aussi injuste qu'inexact. Dire qu'elle a été bonne serait également loin de la vérité. Passable, c'est je crois la note vraie.

Les chœurs ont cependant été mieux que convenables, notamment au lever du rideau du premier acte, où les basses ont fort bien donné, et au troisième acte, où c'était encore meilleur.

Les trois anabaptistes. MM. Bérardi, Louyrette et Isouard, étaient loin de nous représenter les socialistes fanatiques qui ravagèrent l'Allemagne au milieu du seizième siècle. M. Louyrette a détaillé mollement le premier couplet du beau chant de

victoire du troisième acte ; mais il l'a fait précéder d'un tourniquet de hache tout à fait amusant ; quant au deuxième couplet : supprimé purement et simplement.

Le rôle du Comte d'Oberthal avait été confié à M. Bérenger, troisième basse. Lorsqu'on donna le *Prophète*, il y a quatre ans, le même rôle était tenu par M. Bataille, de l'Opéra. Rien à ajouter...

Pourtant, une simple observation trouve sa place ici : les défenseurs de la direction se sont donné beaucoup de mal pour expliquer que le cahier des charges n'exigeant pas l'engagement de deux basses chantantes, et M. Berthomme chantant le grand opéra, il n'y avait pas lieu de réclamer le remplaçant de M. Desmets. Cette théorie ne soutient pas la discussion : oui, le cahier des charges n'exige pas deux sujets, mais il n'est pas vrai que M. Berthomme chante le grand opéra, à moins qu'on ne veuille soutenir sérieusement que les deux apparitions qu'il a faites dans *Africains* et dans *Faust* doivent lui compter pour le reste du répertoire. Que n'a-t-il pris Oberthal dans le *Prophète*, puisqu'il tient l'emploi complet ! Que ne lui a-t-on confié le rôle de Saint Bris, après la résiliation ou les délais de départ de Desmets ! Et, enfin, pourquoi la direction parle-t-elle de l'engagement de M. Olive, si M. Berthomme peut suffire à tout ?

Inutile d'insister davantage pour être édifié. Mais, alors, que signifient donc les objections des dévoués à la direction, si ce n'est qu'elles forcent à reconnaître que ces messieurs cultivent avec succès la plaisanterie ?...

Je reviens au *Prophète*. L'acceptation de M^{lle} Vidal, à qui le rôle de Fid s servait de troisième début, a eu lieu presque sans opposition. Il faut bien convenir que, si M^{lle} Vidal n'a pas été parfaite, elle a été fort au-dessus de ce que faisaient craindre ses débuts précédents. Le rôle a été étudié sérieusement, on le voit. Ainsi, le duo du cinquième acte, excellent à certains moments, a fait passer à peu près sur le grand air qui précède et dont le final avait été presque sacrifié. Assurément il y a des éloges à donner, surtout en présence d'un rôle aussi difficile. Si M^{lle} Vidal voulait soigner l'articulation et modérer des éclats de voix qui nuisent souvent à la justesse et dénaturent toujours l'idée du maître, il ne faudrait pas longtemps pour qu'on oubliât la mauvaise impression des premiers débuts en restant avec celle fort différente de vendredi.

M^{lle} Hamann a de meilleurs rôles que celui de Berthe ; elle a exagéré atrocement les nuances de la romance du premier acte, lesquelles ne sauraient évidemment aller jusqu'aux cris, puisqu'elles sont écrites dans le piano.

M. Massart tenait Jean de Leyde, après M. Salomon. On se rappelait trop l'incomparable interprétation du grand artiste, et c'était incontestablement pour son successeur un inquiétant souvenir. M. Massart a eu grand tort d'essayer le *Prophète*, il n'a ni le tempérament artistique, ni l'ampleur de

il faut absolument connaître quelle sera sa situation de fortune.

— Comment, s'écria Jeanne, on veut m'épouser et je ne suis pas prévenue !... c'est trop fort !... je n'accepterai jamais un mari de la main de personne... J'entends choisir moi-même et n'agirai qu'à ma volonté. On ne me fera pas prendre un homme à colin-maillard !

— Tu feras ce que je voudrai, dit sèchement M^{me} Dormil. On m'a parlé d'un notaire de campagne qui désire avoir une femme pour tenir sa maison et donner à dîner à ses clients... Il est bien élevé et ne demande qu'à avoir une table bien tenue et présidée par une maîtresse de maison aimable et courtoise.

— Eh bien ! si vous croyez, répondit Jeanne, que je vais aller m'enfouir dans un trou de village avec un tabellion à mains rouges, pour empiffrer des paysans... vous vous trompez. Je fumerai des cigarettes au nez de ce monsieur et je le dégoûterai vite de la ménagère-souillon qu'il recherche, et...

— Assez, Jeanne, interrompit la mère ; tu prends des allures d'une liberté exces-

sive... tu te compromets chaque jour en regardant les jeunes gens sans baisser les yeux... Aussi j'entends te donner un maître qui assouplira un caractère qui devient inquiétant pour l'honneur d'une famille.

La jeune fille se leva brusquement, et en faisant claquer la porte de sa chambre derrière elle, lança cette menace :

— Vous n'avez qu'à essayer...

Larcher et sa femme, très embarrassés, et M^{me} Dormil, irritée et fiévreuse, restèrent tous les trois en présence.

— Concevez-vous, s'écria enfin cette dernière, l'insubordination de Jeanne ?

Laurent, qui s'était tû et qui ne tenait pas à avoir un beau-frère avec lui pour liquider la succession de M. Dormil, ce qui l'obligerait à rapporter immédiatement les vingt mille francs de dot reçus, répondit doucement :

— Ma chère maman, vous avez tort de vous emporter ainsi... vous n'obtiendrez rien de l'opiniâtreté de Jeanne par la violence... il vaut mieux employer le raisonnement et la douceur... Du reste, rien ne presse... Attendez que nos comptes soient réglés, et nous verrons ensuite...

Geneviève vint au secours de son mari et se rangea catégoriquement de son côté.

— J'interrogerai ma sœur, dit-elle à sa mère, je chercherai à lui persuader qu'elle doit accepter un mari présenté par nous ; mais elle n'a que vingt ans et l'on ne devient vieille fille qu'à vingt-cinq. Attendez... les affaires seront éclaircies d'ici-là, et certainement nous trouverons alors à la caser avantageusement... S'il ne reste rien de notre patrimoine, elle est assez jolie et assez bien élevée pour trouver, malgré son manque de fortune, un mari convenable...

— C'est là où vous vous trompez. Ma fille a des manières intolérables, absolument inconvenantes. Elle n'y attache pas d'importance... mais elle se compromet... et les gens qui ne la connaissent pas la suivent... J'ai trouvé avant-hier deux commis des contributions indirectes, nouvellement venus, qui montaient notre escalier... Quand ils sont sortis de l'allée... elle leur a lancé des haricots !

— Tu vois bien, répondit Geneviève en riant, que c'est pur enfantillage ! De simples observations la remetttront sur une réserve dont son étourderie l'a fait sortir. Je

me charge de cette mission ; la voix de sa sœur sera mieux écoutée que la tienne.

Jeanne rentra les yeux brillants, la lèvre frémissante et vint s'asseoir devant son couvert, en disant :

— J'espère que vous avez fini de comploter contre moi, et comme j'ai faim, je reviens me mettre à table.

Puis elle entama une tranche de rosbif, sans s'occuper de son entourage.

La conversation d'affaires reprit entre la belle-mère et le gendre.

Celui-ci expliqua que Garcin avait engagé M. Dormil dans une ouverture de crédit dont il avait tous les bénéfices, et que le naïf spéculateur était devenu la dupe de son associé. Garcin s'était arrangé de telle sorte qu'il percevait la moitié des profits et laissait à Dormil la totalité des pertes.

Il avait pour complices dans cette opération deux jeunes banquiers, qui faisaient des virements sur leurs livres, réservant exclusivement les échéances onéreuses à l'ancien juge de paix, qui n'entendait rien aux subterfuges des hommes d'argent.

(A suivre)

JEAN-JACQUES.

voix non pas seulement tiles, mais rigoureusement indispensables, à ce rôle exceptionnel. Il peut d'ailleurs s'en consoler aisément, car il lui reste d'autres ouvrages où il est fort bien, et tel qui pourrait aborder le *Prophète* devrait peut-être laisser ces mêmes ouvrages. A chacun sa place, et il n'y a pire calcul que de vouloir tout entreprendre.

Je pense que Jourdain, qui ne possède pas les notes extrêmes de son camarade, mais qui a la voix plus large avec d'autres « grandes qualités », eût mieux réussi.

On s'efforcera inutilement, selon moi, de nier que M. Massart ne se heurte presque constamment à des passages écrits trop bas pour lui, et contre un rôle qui l'écrase et qui en écraserait bien d'autres.

DES BURS.

LA QUESTION DES EAUX

Voici le texte d'une lettre adressée par l'Union des chambres syndicales lyonnaises à M. le maire de Lyon sur cette importante question :

Lyon, 8 novembre.

Monsieur le maire, Nous saisissons l'occasion de la discussion du cahier des charges à imposer au futur concessionnaire de la distribution des eaux à Lyon pour formuler quelques observations sur divers points de ce contrat :

I. — Si le concessionnaire est autorisé par la ville à distribuer de l'eau, pour un usage quelconque, en dehors de la ville de Lyon, il est nécessaire qu'il soit bien entendu que les recettes afférentes à cette distribution supplémentaire seront comprises dans les recettes générales de la future Compagnie qui doivent servir de bases au calcul pour le partage des bénéfices.

II. — Nous estimons qu'étant donné les progrès incessants de la science appliquée aux industries de toutes sortes, il y aurait imprudence grave pour la ville à se lier pour toute la durée de la concession, soit jusqu'en 1957, sans se réserver la faculté de la racheter avant ce terme.

L'article 34 du cahier des charges de la Compagnie actuelle stipule que la ville peut, à toute époque, à partir de la trentième année, racheter la concession sous des conditions énumérées.

Nous croyons qu'une clause analogue doit exister dans le futur cahier des charges, avec cette modification : que la faculté de rachat pourra s'exercer à partir de la quinzième année.

Il est évident, en effet, que le privilège du futur concessionnaire ne peut avoir une durée aussi longue que celui de la Compagnie actuelle.

Le futur concessionnaire entrera, dès le début en pleine exploitation et n'aura pas à traverser des périodes d'essais et de tâtonnements comme la Compagnie actuelle, en 1855, alors que l'organisme de distribution n'était pas créé.

III. — Nous renouvelons les desiderata que nous avons exprimés dans notre délibération du 9 avril 1886, au point de vue de l'utilisation des installations, moteurs, etc., de la concession future pour production éventuelle de force motrice et d'électricité. Ainsi que le porte notre délibération, il serait sage que le traité de concession réservât à la ville le droit absolu, dans des conditions déterminées, de se servir des installations, travaux, etc., pouvant lui être utiles pour la réalisation éventuelle des projets dont nous parlons, car il est très important que l'application des découvertes futures ne puisse rencontrer d'obstacles dans les clauses quelconques d'un acte de concession.

IV. — Nous demandons que si des cautions étaient exigées des abonnés, à l'instar de ce qui est pratiqué par la Compagnie du Gaz, ces cautions soient productifs d'intérêts.

V. — Nous appelons également votre attention, monsieur le maire, sur un point qui, à un moment donné, pourra avoir une grande importance : nous voulons parler de l'emploi de l'eau comme agent de force motrice dans les ascenseurs, etc.

Contrairement à ce qui a lieu dans l'industrie proprement dite, où l'eau est altérée soit par la teinture, soit par les matières qui y séjournent, l'eau employée comme agent de force motrice est rendue sans altération aucune et peut être utilisée ultérieurement pour l'arrosage des rues et jardins, le nettoyage, le lavage des égouts, etc.

l'eau ainsi employée devra être à un tarif très réduit, notablement inférieur à celui de l'industrie.

La demande que nous formulons aura surtout une grande importance le jour, prochain selon nous, où une seconde canalisation sera créée pour desservir les services publics de l'arrosage et du nettoyage, qui emploient actuellement de l'eau filtrée alors que l'eau ordinaire est parfaitement suffisante. Il est indispensable qu'à ce moment l'emploi, comme agent propulseur, de l'eau destinée aux services publics, soit accordé presque gratuitement, attendu que, comme nous l'avons dit, l'eau n'étant pas altérée, l'utilisation ultérieure ne peut en souffrir. Nous croyons qu'une clause du cahier des charges devra prévoir cette éventualité.

VI. — Nous estimons qu'il serait utile que le cahier des charges mentionnât l'emploi éventuel du compteur à eau. De nombreux consommateurs de tout ordre seraient satisfaits de ne payer que l'eau qu'ils utilisent réellement. Un système de compteur donnant pleine satisfaction fonctionnerait, paraît-il, en Angleterre. Nous vous prions donc, monsieur le maire, de vouloir bien appeler sur ce point l'attention de MM. les ingénieurs de la ville.

Veillez agréer, etc.

Le président,
Signé : S. CAUSSE.

Spectacles et Concerts

Scala-Bouffes. — Tous les soirs, représentation des plus engageantes. M. Mercadier, dans ses dernières représentations, les Renards, les sœurs Edith, les Canadas, les trois frères Feitlinger. L'opérette la *Demoiselle de Compagnie* termine agréablement la soirée.

Nous sommes heureux d'apprendre que le sympathique directeur de cet établissement, M. Guillet, a versé entre les mains de la Recette générale la somme de 314 francs, produit de la recette qu'il a faite dans la représentation qu'il a donnée au profit des inondés du Midi.

Cirque Continental. — Tous les soirs, représentation équestre de grande valeur. Grand succès des Avilla's. Exercices nouveaux de Bellonini. Lockfort et le clown

Labarre continuent à émerveiller le public par leur travail prodigieux.

Ménagerie Planet. — Une des plus remarquables que l'on puisse visiter, renfermant une magnifique collection de fauves. Tous les soirs, représentation par le propriétaire dans la cage centrale; faisant obéir les panthères, tigres, lions, comme de véritables chiens caniches.

A la fin de chaque représentation le repas de tous les animaux.

Judis et dimanches, représentation à trois heures.

Miss Fanny, éléphant monstre.

Un exemple frappant

qui prouve combien est justifiée la confiance de tous les amis des Pilules Suisses (amis qui se comptent par millions). Chaque malade devrait, avant de prendre d'autres remèdes, faire un essai avec ce produit populaire et unique. Entraunes (Alpes-Maritimes). Mon ami G. Ambroise n'avait pas du tout d'appétit, il ne digérait pas, pas de force pour le travail; je lui ai conseillé les Pilules Suisses, il en a fait venir deux boîtes à 1 fr. 50; la première boîte n'était pas encore achevée que l'appétit lui était revenu avec les forces et la digestion se faisait mieux chaque jour. M. Joseph Galon souffrait depuis 15 ans d'insomnie, depuis qu'il prend aussi des Pilules Suisses, il va beaucoup mieux et il veut continuer. J'avais les membres paralysés avec gonflement aux jointures, les Pilules Suisses me soulagent beaucoup et je veux continuer à en prendre. Liautaud, cantonnier. Légalisation de la signature par la mairie d'Entraunes.

Eviter les contrefaçons

**CHOCOLAT
MENIER**

Exiger le véritable nom

Le Rédacteur-Gérant : F. ORDINAIRE.

Imp. J.-B. Mosser, c. de la Liberté, 70, Lyon.

Pâte phosphorée LARDET

Pharm. SIBOURD, pl. des Jacobins

DEGOUET, successeur

Place des Jacobins, 1

LYON

Cette pâte détruit rapidement

CAFARDS, RATS

Se défil des imitations. Pot 1 fr., demi-pot 50 c. — Expédition franco par colis postal de trois pots contre mandat-poste de 3 fr. 4825

JEUNE HOMME

possédant une belle écriture et ayant été professeur pendant un an, dans un grand collège, demande emploi quelconque. Peut fournir de bonnes références.

S'adresser à l'agence Fournier, sous le n° 8495.

A Louer

Château de Châtillon, lac du Bourget, à la porte d'Aix-les-Bains. S'adres. à M. Berthod, notaire à Chindrieux (Savoie).

c. o.

RIPARIA

Fialla, Solonis, Yorks-Madeira, Rupestris-Oporto

OTHELLO

Cornucopia, Senasqua, Jacquez, Canada

500.000 gamay greffés

Soudés sur tous porte-greffe

V. VERMOREL, viticulteur, à Villefranche (Rhône).

GANTS

Avant vendus à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Maison BOULADE-SIRAND

Rue Centrale, 32, Lyon

1146-30 sept.

CH. BON, Cordière, 10, (au Canon d'Or), fabrique : Malles, Sacs, Gibeciers, Cartables, etc. — Gros et détail.

M^{me} JOURDAIN

Cours Gambetta, 33, à l'entresol

ACCOCHEUSE. — TRAITEMENT SPÉCIAL

des Maladies des dames, dites Dérangements, Chute de matrice, Inflammations intestinales, Symptômes, Gonflement du ventre. Maux de reins, Digestions difficiles. Cabinet de 9 heures à 11 heures et de 1 heure à 4 heures.

Plus de vésicatoires! Plus d'emplâtres!

LE TOPIQUE FRANÇAIS

Le seul n'irritant jamais, le seul n'ayant pas d'action sur la vessie

Soulage et guérit rapidement

Douleurs, Rhumatismes articulaires, Névralgies, Sciaticques, Maladies du cœur, Maladies du cerveau, Maux de reins, Bronchites, Irritations de poitrine, Oppressions, Pleurésies, Maux de gorge, Fluxions de poitrine, Points de côté

Prix : de 50 cent. à 2 fr. — La grandeur varie selon l'endroit où il doit s'appliquer. Envoi franco contre timbres ou mandat adressé à M. CORNET, pharmacien, dépositaire, 2, rue Octavio-Mey, Lyon.

Il se trouve dans toutes les pharmacies

Sous presse

L'ANNUAIRE GÉNÉRAL Du Commerce de Lyon

ET DU

DÉPARTEMENT DU RHONE pour l'année 1887

PRIX RELIÉ : 10 FRANCS

ON SOUSCRIT A L'AGENCE V. FOURNIER

14, rue Confort, LYON

L'ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE DE LYON comprend :
1° La liste des habitants de Lyon classés par rue et numéro de maisons;
2° La liste des habitants de Lyon classés par ordre alphabétique;
3° La liste par professions et ordre alphabétique des commerçants et industriels de Lyon et de la banlieue;
4° La partie administrative, contenant la liste complète et méthodique de toutes administrations et autorités d'ordre civil, judiciaire, militaire et religieux;
5° La nomenclature par ordre alphabétique de toutes les communes du département du Rhône avec les noms du Maire, des fonctionnaires et des principaux commerçants;
6° La liste des boulevards, places, rues, quais, par ordre alphabétique, avec l'indication des tenants et aboutissants, des arrondissements et des cantons de justice de paix dont ils dépendent;
7° Un indice général de toutes les matières contenues dans le volume.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Dans toute la France

7, rue Ste Catherine, au 2°

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Sur construction élevée sur le terrain des Hospices.

Rue Ste-Catherine au 2°

UN MILLION à placer au 4 p. 100

Maison spéciale de POSTICHES

Perruques, toupets, tours, cache-folie, nattes, etc. Prix très modérés.

Maison ROUSTAN

rue Hôtel-de-ville, 68, au 1^{er} Lyon. 14424

MALADIES SECRÈTES

CABINET MAROLLES

Docteur-Médecin

19, rue Cuvier, à Lyon

FONDÉ EN 1877

Guérison radicale et sans mercure des maladies secrètes

CABINET
De onze heures à deux heures
De sept heures à neuf heures

TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE

Gratuites le Samedi soir

M^{me} BOUSSY r. Duguesclin, 92, à l'entresol près le cours Morand. Ecritures publiques et privées. Correspondances diverses. — Prix modérés.

ACCOCHEUSE

M^{me} Veuve YVERNAT

Rue du Viel-Remversé, angle de la rue du Doyenné (Saint-Georges)

LYON

Tient des pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion assurée. — Renseignements par correspondance. — PRIX MODÉRÉS.

MODES A FAÇON

Deuil, Bonnets montés et Chapeaux

PRIX RÉDUITS

Cours de la Liberté, 107

POUR VENDRE OU ACHETER

Un Fonds de

BOULANGERIE

S'adresser à M. Reviron, rue Confort, 12.

BOULANGERIE 60 sacs. Loc.

— Prix : 14,500 fr.

BOULANGERIE angle de rue, fait 35 sacs.

— Prix : 5,000 fr.

S'adresser à M. Reviron, rue Confort, 12.

A VENDRE

Propriété comprenant bâtiments d'habitation, écurie, remise et verrière, sise à Meyzieu (Isère), à proximité de la gare, contenant environ 76 ares. S'adresser à M^{re} Millot, notaire, à Meyzieu.

JEUNE HOMME

sachant bien écrire, désire emploi quelconque, tiendra les comptes. Ecrire, F. A. L., poste restante, Fontaines-sur-Saône (Rhône). 12321 - 17 sep.

VIN D'ALGÈRE

Spécialement Clientèle bourgeoise, garanti sur facture. Adresser demande d'échantillons : Colonie algérienne, place Croix-Paquet, 5, Lyon.

INJECTION BARRAJA

vraie infallible, unique au monde. Guérit les maladies secrètes les plus invétérées. Prix : 4 fr., cours Lafayette, n° 115, Lyon.

Plus de Chasseurs malheureux

Avec la Mire Merveilleuse, s'adaptant à tout fusil, il est impossible de manquer le gibier. Pour la recevoir franco, envoyer fr. 50 (mandat ou timbres), à Kell, boulevard Voltaire, 173, Paris.

A VENDRE

de gré à gré, un Etablissement de bains, ayant 32 baignoires et agencements pour hydrothérapie, situé à Vienne (Isère), et la maison dans laquelle existe cet établissement. S'adresser à M. Brunet, propriétaire.